Procès verbal d'une hydrosarcocelle traitée, et operée par Mr vergien chirurgien Major de la marine au port de toulon Lieutenant de Monsieur Le premier chirurgien du Roy au collège Royal de chirurgie de la même ville

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 26 N 32

Le nommé joseph Mouton Timonier de toulon a 20 etant Embarqué sur La corvette du Roy La loquette commandée par M. Le marquis de font blanche Lieutenant de vaisseau, fut atteint d'un sarcocelle sur le testicule droit suite d'une contusion negligée, ainsi quil conste par le certificat de Mr ardisson chirurgien major de La dite corvette en datte du 6 mars 1762.

Le 25 mars suivant Le dit mouton se presenta a M.M barberet et vergien premier medecin et chirurgien major de la marine pour être visité, Le rapport porta quétant atteint d'une hydrosarcocelle tres considerable, il avoit tres grand besoin d'en être traité.

nota
Le sirop est fait avec Léxtrait de ligne et celui de bourrache

Le 26 mars il fut purgé avec demy dragme de jalap en poudre trituré avec Le double de sucre, Le 27. il prit une cuillerée de sirop fondant, il continua cette dose pendant huit jours, Le 4 avril il fut purgé comme dessus, Le 5. il prit deux cuillerées de sirop, une Le matin L'autre Le soir, une heure avant son souper, et a continué Le même remede et ses purgatif de huit en huit jours, sans discontinuer de travailler dans L'arcenal, de son état de menuisier, il appliquoit tous les soirs sur La partie un cataplasme fait avec La mie de de pain Bouillie dans Le vin. Les douleurs et Le volume du testicule aiant diminué de jour en jour Le dit mouton a été operé de L'hydrocelle Le 25 juillet même année (en presence de M.M Barberet, fauve de Roussière premier et second medecin de la marine, Raymond chirurgien de L'hôpital militaire de terre, sutac chirurgien aide major de la marine, manne — demonstrateur, deniaux medecin, croiset, garachon, aubon, — ferral chirurgiens ordinaires) dans moins d'une minute par — deux incisions, La premiere de trois a quatre travers de doigts sur La partie anterieure de La tumeur fait avec un bistouri, La seconde avec une sorte aiguille a seton bien tranchante des deux côtés portant a son ouverture une bandelette a arette — avec Laquelle il a été pratiqué une ouverture sur La partie posterieure du sac et dans Laquelle La Bandelette effilée est Restée, pour Empecher La reunion des incisions, Trois heures après L'operation, il survint une fievre modeé au malade qui continua en diminuant deux fois vingt quatre heures; Le soir de L'operation L'interieur du sac fut injecté avec Le vin mielé et Le scrotum couvert d'une compresse en quatre double, Trempée dans Le vin.

Le 28 Le malade eprouva une douleur vive au testicule au cordon et une Legere inflammation.

Le 29. La suppuration d'une matiere Louable s'établie et tous Les

accidens disparurent, Les pansements ont été continué de même quatre fois par jour, et Les plaies Lavées avec La que decoction de quinquina.

Le 30 Le malade prit un Lavement d'eau tiède, Le 1.er aoust Le seton fut Renouvellé, Le 13 dudit Le seton fut Retiré Le 14. La suppuration diminua et Le malade a été gueri Le dixhuit aoust vingt quatrième jour apres L'operation.

nous estimons d'apres L'experience de quatre operat. faites avec Le même succes, que les incisions doivent être preferées a L'excision dans La plus part des cas, primo L'operation en plus Briève secundo. Le seton et L'air qui s'insinue dans Le sac excitent une inflammation suffisante pour procurer L'exfoliation de la tunique vaginale et Le malade n'eprouve d'autre accidents que ceux qui precedent La suppuration dans tous Les cas.

Le desir que Le gouvernement a montré (en envoyant M. Imbert dans Les ports) pour que La cure Radicale des hydrocelles fut connue nous a porté a mettre en evidence cette derniere maniere d'operer afin de Repondre aux vües humaines des ministres de sa majesté

a toulon Le 31 aoust 1782.

Verguin

nous soussignés certifions avoir vû opperé dans son temps et avoir examiné aujourd'huy Le sus nommé mouton que nous avons trouvé parfaitement gueri. La Brieveté de L'operation, Le peu d'accidens survenus après et La promptitude de La guerison, nous font juger que La methode de M. verguin reunissant Les avantages du seton et des injections merite La preferance sur toutes Les autres methodes d'operer dans La plus part des cas de cette espece.

a toulon Le 31 aoust 1782

signé a L'original adressé au ministre de La marine par monsieur malouet intendant de La marine en ce port. Barberet, fauve de Ronssier, Raymond Hutre, marne, aubanel, Croizet, gorachon, ferrat, deniau med.